Etre propriétaire de son logement

Autor(en): **Monot, Pierre-Etienne**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **58 (1985)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Etre propriétaire de son logement

A travers la Suisse romande, et en particulier à Genève et à Lausanne, s'est développée depuis un ou deux ans une grande campagne, lancée par certains milieux immobiliers: il s'agit d'inciter les Suisses à devenir propriétaires de leur logement. Fort bien: on sait que si 29% des ménages helvétiques sont propriétaires de leur logement — villa, appartement ou ferme agricole — ce nombre descend à 9% pour les ménages genevois, étant entendu que le taux de 29% est déjà faible par rapport aux pays qui nous entourent.

Les deux arguments les plus utilisés dans cette campagne de promotion de la propriété individuelle, ce sont la sécurité de l'habitant — il vaut mieux être propriétaire que locataire — et la sécurité de ses économies — investir dans la pierre, c'est le plus sûr moyen d'échapper à l'inflation et de bénéficier de la plus-value foncière. Il y aurait à redire à cela, mais, de prime abord, pourquoi pas?

Le problème, c'est que cette campagne a des effets pernicieux: les propriétaires ou régisseurs qui mettent leurs locataires en demeure d'acheter leur logement ou de partir contribuent grandement à accroître l'insécurité du locataire: il y a là comme du machiavélisme à mettre en garde contre l'insécurité, et en même temps à l'aggraver. Certes, les associations immobilières genevoises et vaudoises se sont donné des «codes d'honneur». On attend d'en voir les effets modérateurs: on peut d'ores et déjà être certain qu'ils seront, au mieux, partiels, ces codes d'honneur n'ayant pas de force contraignante pour ceux qui voudront les ignorer.

Le but de ce bref propos est de réaffirmer qu'au-delà des statuts de locataire ou de propriétaire, il existe une solution qui compte parmi les formes les plus évoluées de la propriété: c'est la société coopérative d'habitation: ni propriété individuelle, ni propriété étatique, il s'agit de la propriété collective d'un groupe, petit ou grand, d'une communauté regroupée, pour résoudre son problème de logement, autour des idées de liberté, de responsabilité et de solidarité. La solution coopérative a fait ses preuves depuis plus de soixante ans, et elle continue à se développer. Il convient de le rappeler.

Pierre-Etienne Monot.

Sommaire

La Société coopérative d'habitation construit:
Trois nouveaux immeubles à Ecublens, par P.-E. Monot 3

Cahiers de l'ASPAN-SO I-XII

Renseignements techniques et commerciaux 11

Légende couverture:
La mise en place d'une organisation dans le cadre de l'aménagement du territoire. Voir cahier de l'ASPAN consacré au canton de Fribourg.

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Edition
section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8, 1004 Lausanne.

Bureau de la section romande
Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction
Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, enseignant à l'EAUG,
ruelle du Lapin-Vert 1, 1005 Lausanne,
tél. (021) 22 51 49.

Comité de rédaction
Président: B. Vouga.
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliand.

Administration et publicité
Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622-9, tél. 021/20 41 41

Diffusion
La revue *HABITATION* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnement
Suisse: Fr. 29.— par an. Etranger: Fr. 42.—.
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.
Chèques postaux 10-6622-9.